



## Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2503 006

Le 14 mars 2025

**OBJET :** **Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) concernant le calendrier de conservation de la Sûreté du Québec.**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 3 mars 2025, visant à obtenir le document cité en objet.

Le calendrier de conservation de la Sûreté de Québec a déjà fait l'objet d'une demande d'accès à l'information. Nous vous invitons donc à consulter la réponse transmise en mars 2022 dans le cadre d'une autre demande d'accès à l'information. Celle-ci est diffusée sur le site Internet de la Sûreté du Québec, dont le lien est mentionné ci-dessous :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/03/2022-03-21-calendrier-conservation.pdf>

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : [accesdocuments@surete.qc.ca](mailto:accesdocuments@surete.qc.ca)

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

### **ORIGINAL SIGNÉ**

Elva De la Rosa pour Hamid Feddag  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels